

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- № 003657

121684

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7350 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHALID LAHCEN

Date de naissance : 06/02/22

Adresse : SIDI MANSOUR N 598 TS 2 A 2

CHNOUF - CASABLANCA

Tél. : Total des frais engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
et Abdelmoumen N° 313 - Casab - Tel : 05 22 86 140

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/01/2022

Nom et prénom du malade : KATIZOU Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DIABETO

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

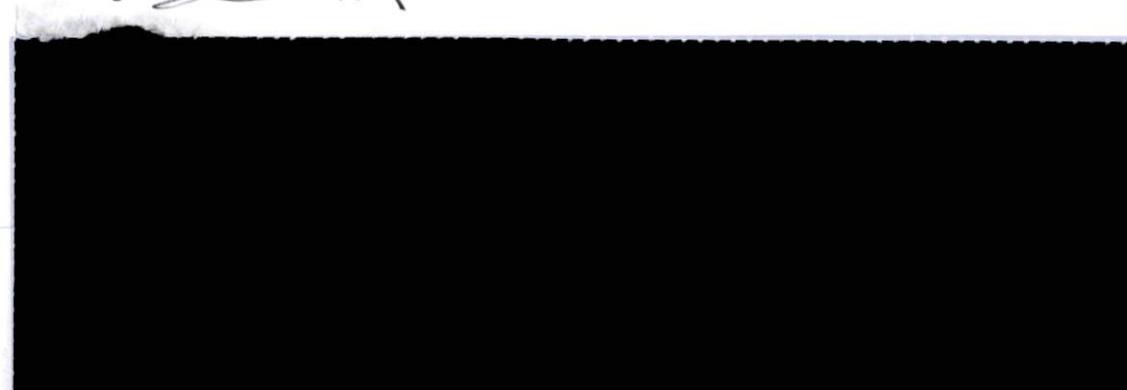
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/01/22

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/06/2021	B		300,00	Professeur Hassan EL GHOMARI Spécialiste en Endocrinologie et diabétologie et Nutrition Abdelhakim Center Angle Boulevard Anouar et Avenue N° 313 - Casa - Tel: 06 22 86 14 14

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Abdelhakim Center Angle Boulevard Anouar et Avenue N° 313 - Casa - Tel: 06 22 86 14 14
PHARMACIE DAOUSSI Docteur en Pharmacie Rachid 18, Lot Al Othmania Sidi Maârouf Casablanca - Tél: 0522 110505 - Fax: 0522 110516	28/06/2021	28/06/2021

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur en Analyses Médicales Dr. Ahl GHOLAM Dr. Meriem HAOUANE Salam 1, Tr. D2, Ahl Loglam, Sidi Berno Casablanca - Tel.: 0522 110505 - Fax: 0522 110516	28/06/2021	B 190	169,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	MONTANTS DES SOINS
	D	21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
 Nutrition & Croissance
 Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
 de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
 أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
 التغذية و النمو
 طبيب سابق بمستشفى سان لوك
 مونتريال - كندا

Casablanca, le : الدار البيضاء في :

Mr. KHIZZOU Lahcen

39,60

MYK 1%

437,00 x 3 APP *2/3 pendant 1 Mois

JANUMET 50/1000

1-0-1 pendant 3 Mois

DIAMICRON 30

1-1-0 pendant 3 Mois

JARDIANCE 25

1-0-0 pendant 3 Mois

CARDIOASPIRINE 100 MG

0-1-0 pendant 3 Mois

TRIATEC 10MG

1 cp / jour pendant 3 Mois

ROSUVAS 10

0-0-1 pendant 3 Mois

OEDES20MG

1 - 0 - 0 pendant 3 Mois

T 4659,00

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr - البريد الإلكتروني : Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Professeur Hassan EL GHOMARI
 Spécialiste en Endocrinologie
 Diabétologie et Nutrition
 Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
 Abdelmoumen N° 313 - Casablanca - Tel. : 05 22 86 14 14

MYK 1.1 ميكي

39,60

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

89,00

89,00

89,00

6 118001 041084
Jardiance 25 mg
(Empagliflozine)
30 Comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 550 DH 00
313854-02

6 118001 041084
Jardiance 25 mg
(Empagliflozine)
30 Comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 550 DH 00
313854-02

6 118001 041084
Jardiance 25 mg
(Empagliflozine)
30 Comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV : 550 DH 00
313854-02

LOT 210833
EXP 01/2024
PPV 99.00DH

LOT 210833
EXP 01/2024
PPV 99.00DH

LOT 210833
EXP 01/2024
PPV 99.00DH

Lot n°:
EXP:
PPV: 157 DH 80

Lot n°:
EXP:
PPV: 157 DH 80

Lot n°:
EXP:
PPV: 157 DH 80

207,00

207,00

207,00

Dr Meriem HAOUANE

Médecin biologiste

Lauréat de l'université Paris VI, France

Ex-interne des Hôpitaux de Toulouse, France



د. هریم هوان

طبعة احصائية

خريجة جامعة باريس VI، فرنسا

طبيعة داخلية ساقية المستشفيات تولوز ، فرنسا

Facture

N° facture 2022-1613

Casablanca , le 05/07/2022

Date de prélèvement 28/06/2022

Mr KHIZZOU Lahcen

Code Acte	Designation Acte	Cotation
INFO	INFORMATION PRELEVEMENT	0
GLY	GLYCEMIE	30
HG	HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100
U	UREE	30
CR	CREATININE	30

Prélèvement	11,51
Total B	190
Total en dirhams	169,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent soixante-neuf dirhams***

Laboratoire d'Analyses Médicales
P. Salam 1, Gholaam
Dr. Meriem HAOUI
45, Salam 1, Tr. D2, Ahl Loghiam, Sidi Bernoussi
Casablanca - Tel.: 0522 11 05 05 - Fax: 0522 11 03 06

Compte rendu d'analyses

Demandé par Dr : EL GHOMARI HASSAN

Abdelmoumen Center , Angle Bd Anoual et Bd Abdelmoumen , Etg 3, N° 313,Casablanca
Tél : 0522861414

Mr KHIZZOU Lahcen

Date naissance:01/01/1960

INPE : 093063741

Code Patient : 21-00911

Réf: 280622-028

MUPRAS

Barcode

Dossier créé le : 28/06/2022

Heure création: 18:42

Patient prélevé le : 28/06/2022

Heure Plvt : 18:42

Page : 1/2

INFORMATION PRELEVEMENT

INFORMATION PRELEVEMENT

RENDEZ-VOUS PRIS	:	PAR TELEPHONE
HEURE DE CONTACT	:	Le 28/06/2022 à 18h 30min
HEURE DU RDV	:	Le 29/06/2022 à 11h 00min
PRELEVEMENT A DOMICILE REALISE :	:	Entre 11H30-12H00
HEURE DE RECEPTION AU LABO	:	12h 10min

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

GLYCEMIE à jeun
(Méthode GOD-POD BS240PRO)

Valeurs Usuelles : 0,87 g/l (0,7 - 1,1)
4,83 mmol/l (3,88 - 6,1)

Antériorité

1,28 (08/03/22)
1,11 (20/12/21)
1,07 (01/09/21)
1,09 (31/05/21)
~~~

Surve de GLYCEMIE



HEMOGLOBINE GLYQUÉE

(Méthode enzymatique BS240PRO )

: 7,15 %

( 4 - 6 )

Antériorité

➤ Pour un Diabète de type 2 :

- ➔ traité par antidiabétiques oraux,  
le taux d'HgA1c doit être < à 6,5% (ou 7% selon le type de traitement)
- ➔ traité par insuline,  
le taux d'HgA1c doit être < à 7%.
- ➔ du sujet très âgé,  
le taux d'HgA1c doit être < à 8%

➤ Pour un Diabète de type 1,

le taux d'HgA1c doit être compris entre 7 et 7,5%.

Attention, ces chiffres varient en fonction du type de diabète, du traitement, de l'âge et des complications

Laboratoire d'Analyses Médicales  
Dr. Meriem HAOUANE  
45, Salam 1, Tr. D2, Ahl Loghram, Sidi Bernoussi  
Casablanca - Tel. 0522 11 05 05 - Fax: 0522 11 05 06

BIOCHIMIE | HEMATOLOGIE | IMMUNOLOGIE | BACTERIOLOGIE | VIROLOGIE | PARASITOLOGIE | MYCOLOGIE | FERTILITE

45 Rés. Riad El Foutouh (proche BIM Mosquée Assalam), Salam 1, Tr D2

، الشطر

Sidi Bernoussi, Casablanca • 0672 09 26 06

سيدي البرنوصي، الدار البيضاء • 0522 11 05 05 / 06 06

Patente : 33005041 - IF : 48511664 - ICE : 00272538300023 - INPE : 093063741

45، إقامة رياض الفتوح (قرب بيم مسجد السلام) السلام 1 ، الشطر D2

سيدي البرنوصي، الدار البيضاء • 0522 11 05 05 / 06 06

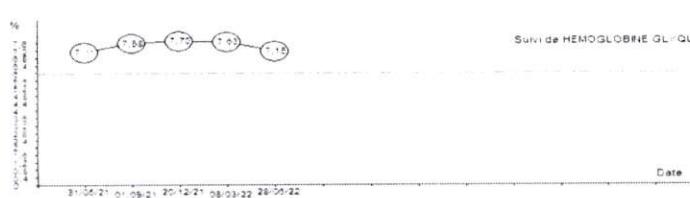
Patente : 33005041 - IF : 48511664 - ICE : 00272538300023 - INPE : 093063741

Mr KHIZZOU Lahcen

**Dossier N° :280622-028**

Page : 2 / 2

## ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)



UREE : 0,34 g/l ( 0,2 - 0,5 ) 0,37 (31/05/21)  
 (Méthode UGD, UV BS240PRO ) 5,66 mmol/l ( 3,33 - 8,33 )

CREATININE : 8,38 mg/l ( 6,3 - 12 ) 8,00 (31/05/21)  
 (Méthode enzymatique BS240PRO ) 73,74 µmol/l ( 56 - 106 )

*Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement*

*Dr Meriem HAOUANE*

